

ANNEXE 4

FICHE ACTION

« Travail et fortes chaleurs climatiques »

Composition du groupe de travail

Référent de l'action : SRAS BTP et SANTE BTP 34

Composition du groupe de travail :

- **SRAS BTP :** Dr Arqué, Dr Gonzalez, Mme Carrie-Charlec (IDEST), Mme Backès (IDEST), M. Micoulaud (IPRP), Mme Gerique (IPRP), Dr Juchs Betty
- **SANTE BTP 34 :** Dr. Tavakoli, Mme Balez (IDEST), M Azrour (IPRP), M Grignon (IPRP), Mme Gouzy (Technicienne Hygiène Sécurité).

Partenariats :

CARSAT, OPPBTP, DREETS

Préambule

L'instruction DGT N°2024/132 mentionne la mutualisation entre SPSTI des actions dans le cadre du CPOM : « ... certaines des priorités peuvent être communes à plusieurs SPSTI. Des actions peuvent, par conséquent, être partagées... ».

Le CPOM commun SANTE BTP 34 et SRAS BTP met en œuvre cette instruction afin d'agir en synergie sur la prévention primaire de ce risque prioritaire qu'est le « travail et fortes chaleurs ».

Contexte

Avec une température moyenne de 13,9 °C et une anomalie de + 0,9 °C par rapport à la normale 1991–2020, l'année 2024 se situe au 4^e rang des années les plus chaudes, ex aequo avec 2018, derrière 2022 et 2023, depuis le début des mesures en 1900. Au cours de l'année 2024, les jours plus chauds que la normale ont été deux fois plus nombreux que les jours plus froids [...] Signe du changement climatique, 9 des 10 années les plus chaudes en France sont postérieures à 2010. ¹

Selon les relevés de données météorologiques fournies par météo France, la région Occitanie est particulièrement confrontée à l'élévation des températures qui se traduit par une augmentation des journées de forte chaleur et des sécheresses. Le nombre de jours chauds (température max. supérieure à 25°C), est en nette augmentation sur la période 1961-2012. Les tendances vont de +5 à +7 jours tous les 10 ans*.

A l'horizon 2021-2050, l'ensemble du littoral méditerranéen connaîtrait plus de 82 journées estivales et plus de 19 nuits tropicales par an (Scénario GIEC). Le changement climatique aura

¹ Bilan climatique de l'année 2024 METEO FRANCE

des effets sur la santé de 70 % des travailleurs dans le monde : c'est l'alerte lancée le 28 avril 2024 par l'Organisation internationale du travail (OIT) à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Le lien entre l'évolution du climat et une part de l'augmentation de la prévalence des cancers, des maladies respiratoires et cardiovasculaires, des dysfonctionnements rénaux ou encore des problèmes de santé mentale a déjà été établi. Avec, à la clé, de nombreux décès, une perte de qualité de vie et de qualité de vie au travail, pour beaucoup de travailleurs (« Changement climatique : des effets multiples sur la santé au travail ».²

Ce constat ainsi que les prévisions climatiques, nous amènent à étudier le travail en extérieur pendant les fortes chaleurs dans les métiers du BTP.

Publics cibles

Cette action concerne les métiers exposés à la chaleur climatique en excluant les sources de chaleur induites par l'activité (travaux à la flamme, application bitume ...)

Ainsi, nous ciblons dans cette action les métiers du TP (travaux publics). On retrouve ces métiers dans les codes NAF suivants :

- 42.11.Z (construction de routes et d'autoroutes)
- 43.12.A (travaux de terrassement courants et travaux préparatoires)
- 42.21.Z (construction de réseaux pour fluides)

Notre cible correspond à 107 entreprises et 847 salariés.

Objectifs et résultats attendus

Aider les entreprises à évaluer le risque Travail et chaleur dans le Document unique d'évaluation des risques.

Promouvoir les bonnes pratiques sur les règles de prévention travail et chaleur dans un objectif de prévention primaire des risques (incluant évolutions techniques, organisationnelles...)

Améliorer la qualité collective et individuelle de la prévention des risques liés au travail par fortes chaleurs.

Promouvoir une approche collective et concertée des actions en milieu de travail en lien avec nos partenaires (DREETS/OPPBTP/CARSAT).

Caractériser les effets physiologiques du travail à la chaleur chez les salariés à l'aide de collecte de données (partenaire CARSAT).

Promouvoir les dispositifs financiers des Carsat

² Article publié dans Concours pluripro, septembre 2024, Géraldine Langlois 6 septembre 2024).

Mutualiser entre nos deux SPST BTP des ressources (connaissances, outils, méthodes, actions, résultats).

Améliorer les connaissances des équipes pluridisciplinaires sur les effets physiologiques de la chaleur selon les individus (âge, état de santé, comorbidités...).

Actions et leurs modalités

Former et informer les équipes pluridisciplinaires (Congrès national BTP, travaux scientifiques, littérature...).

Sensibilisation d'une demi-journée des équipes pluridisciplinaires de la Santé BTP34 (et SRAS) par l'ingénieur de la CARSAT (M. BONZOM) : « changement climatique et impact sur la prévention ».

Création d'un outil d'évaluation du risque travail et chaleur partagé, diffusé et promu auprès des entreprises (notamment TPE).

Sensibilisations collectives et individuelles (AMT, CSE, FE, ateliers, Consultations MT/IDEST).

Recenser les mesures de prévention mises en place par les entreprises du secteur.

Action de mobilisation de la branche professionnelle sur la prévention du risque « travail par forte chaleur climatique » afin de promouvoir les bonnes pratiques de prévention dans ce domaine.

Adapter aux TPE un document de prévention travail et chaleur (mesures techniques et organisationnelles, liste des EPI spécifiques au travail par forte chaleur) basé sur le guide de l'OPPBTP et les travaux des CARSAT et autres partenaires prévention.

Développer un Questionnaire « Perception chaleur » à effectuer lors des consultations MT/IDEST.

En partenariat avec l'INRS et les CARSAT selon les moyens disponibles :

- *Développer un protocole de mesure de paramètres physiologiques (sudation, température etc...) permettant d'évaluer l'astreinte physique et thermique des salariés.*
- *Réaliser des campagnes de mesure sur les métiers sélectionnés en se basant sur la norme ATP afin d'améliorer la connaissance des astreintes et de déterminer les mesures de prévention adaptées. Des mesures physiques (température, temps de rayonnement, humidité, vitesse d'air...) pourront être menées en parallèle avec l'assistance du CIMP de la CARSAT LR et MP.*

Indicateurs prévus

Quantitatifs :

- Nombre d'établissements ciblé par une action de communication (100% de la cible)
- Nombre de messages diffusés : webinaires, écrans salles d'attente, flyer.
- Nombre d'établissements accompagnés dans la cible (50%) : fiche entreprise, Accompagnement DU (évaluation du risque et plan d'actions), CSE, Sensibilisations collectives, préconisations
- Nombre d'aménagements de poste liés à la chaleur
- **Nombre de AT/malaises enregistrés par la DREETS pendant la période de canicule**
- Nombre de Questionnaires salariés VRD en consultation IDEST/MT
- Nombre de salariés sensibilisés en consultation
- Nombre de personnel SPST formé au travail et chaleur

Délai prévisionnel de réalisation

La durée du projet couvre la période 2025-2030.

Points d'étapes

- Point périodique sur les actions réalisées (initiale, fin de période estivale...)
- Réunions Groupe « Travail par fortes chaleurs climatiques » au niveau régional
- Réunions avec les partenaires (OPPBTP, CARSAT, DREETS,)

Points d'informations sur l'évolution du projet

Restitution annuelle en CMT, Conseil d'Administration et Commission de Contrôle.

Moyens de communication des résultats du projet

Plaquettes travail et chaleur, Guide OPPBTP, Guide EPI travail et chaleur, power-point de sensibilisation « forte chaleur et incidence sur comportement » du SRAS.

Campagnes d'information (via les écrans dans les salles d'attente, Newsletter, mailing entreprise, flyer).

Sensibilisations collectives (en entreprise et dans nos locaux).

Réunions d'information (organisations patronales FFB, CAPEB ...).

Toucher les communes et collectivités sur l'intérêt d'autoriser des chantiers sur des horaires adaptées (DREETS)...